

**Prendre congé**, s'en aller. || **Prendre la mouche**, se fâcher. || **Prendre son temps**, ne point se presser. || **Prendre son parti**, se résigner. || **Prendre ses mesures**, employer des moyens pour réussir. || **Prendre la fuite**, s'enfuir. || **Prendre du corps**, grossir. || **Prendre les devants**, partir avant quelqu'un; se disculper ou avouer sa faute adroitement avant d'être accusé. || **Prendre l'air**, se promener. || **Prendre patience**, patienter. || **Prendre le change**, se tromper. || **Prendre au mot**, accepter tout de suite. || **Prendre à témoin**, invoquer le témoignage de. || **Prendre à cœur**, s'affecter sérieusement d'une chose. || **Prendre la mer**, s'embarquer. || **Prendre en main**, diriger. || **Prendre mal**, se fâcher de. || **Prendre fait et cause pour qqn.**, intervenir en sa faveur. || **Prendre en pitié qqn.**, ressentir pour lui du dédain ou de la compassion. || V.N. **Prendre racine**, cette plante a très bien pris. || S'épaissir, se cailler: la présure fait prendre le lait. || Fig. Arriver, saisir: la fièvre lui a pris. || Réussir: ce livre n'a pas pris. || Faire impression: une odeur qui prend au nez. || SE PRENDRE, vpr. S'accrocher: ma manche s'est prise aux buissons. || Se figer, se cailler, geler: la rivière se prend. || Être employé: ce mot se prend dans plusieurs acceptions. || Se prendre de vin, s'enivrer. || Se prendre d'amitié, concevoir de l'amitié. || Se prendre de paroles, se quereller. || S'en prendre à quelqu'un, le rendre responsable. || A TOUT PRENDRE, loc. adv. Tout bien examiné.

**Préneste**, V. de l'Italie ancienne, aujourd'hui Palestrina, à 39 km. E. de Rome.

**preneur, euse**, s. Celui, celle qui a l'habitude d'user de: *preneur de tabac*. || Qui prend: *preneur de rats*. || Celui qui prend une maison à loyer, une terre à ferme, etc.

**prénom**, sm. Le nom qui, chez les Romains, précédait le nom de famille et distinguait chaque particulier: *César portait le prénom de Caius*. || Aujourd'hui, nom de baptême.

**prénommer**, va. Donner pour prénom: *on l'a prénommé Louis*. || Nommer auparavant.

**prénotion**, sf. Connaissance superficielle d'une chose. || Connaissance anticipée.

**préoccupation**, sf. Disposition d'un esprit occupé d'un seul objet à l'exclusion de tout autre. || Prévention d'esprit.

**préoccupé, ée**, adj. Occupé fortement, absorbé par quelque chose.

**préoccuper**, va. Occuper fortement l'esprit: *cette affaire me préoccupe*. || Prévenir l'esprit de quelqu'un, en lui donnant quelque impression défavorable: *un juge ne doit pas se laisser préoccuper*.

**préopinant**, sm. Celui qui opine avant un autre.

**préopiner**, vn. (l. *opinari*, donner son avis.) Opiner avant quelqu'un.

**préordination**, sf. Ordre établi à l'avance.

**préordonner**, va. Ordonner, disposer à l'avance.

**préparateur**, sm. Celui qui prépare quelque chose. || Personne qui prépare à un professeur de physique ou de chimie les choses nécessaires aux expériences de son cours.

**préparatif**, sm. Apprêt, action de préparer; *préparatifs de voyage*.

**préparation**, sf. Action de préparer, de se préparer. || Manière de préparer certaine chose; la chose préparée: *préparation anatomique*.

**préparatoire**, adj. 2 g. Qui prépare: *procédures préparatoires*. || Qui sert à préparer, où l'on prépare: *cours, école préparatoire*. || Sm. Ce qui est comme une préparation.

**préparer**, va. (l. *parare*, disposer.) Apprêter: *préparer le dîner*. || Mettre en état: *préparer un logement*. || Rendre prêt, disposer:

*préparer les esprits*. || Apprendre, étudier, méditer: *préparer un discours*.

**prépondérance**, sf. Supériorité d'autorité, de crédit, de considération.

**prépondérant, ante**, adj. Qui a plus de poids, d'autorité, de crédit: *homme prépondérant*. || *Voix prépondérante*, qui l'emporte en cas de partage.

**préposé, ée**, adj. et s. Commis: *les préposés de l'octroi*.

**préposer**, va. Commettre, établir qqn. avec autorité, avec pouvoir de faire quelque chose, d'en prendre soin.

**prépositif, ive**, adj. Qui a rapport à la préposition: *particule prépositive*. || *Locution prépositive*, qui a la valeur et l'emploi d'une préposition.

**préposition**, sf. (l. *præ*, devant; *ponere*, placer.) Gram. Mot invariable qui sert à marquer le rapport d'un mot avec un autre.

**prépositivement**, adv. En forme de préposition: *employer un mot prépositivement*.

**prérogative**, sf. (l. *rogare*, demander.) Privilège, avantage attaché à certaines fonctions, à certaines dignités. || Faculté particulière: *la parole est la prérogative de l'homme*.

**près**, adv. (l. *pressus*, serré contre.) Marque le voisinage: *sa maison est près*. || DE PRÈS, loc. adv. A très peu de distance: *regarder de près*. || *Serrer qqn. de près*, le poursuivre vivement. || *A cela près*, excepté cela. || *A beaucoup près*, il s'en faut beaucoup. || *A peu près*, environ, presque. || S. *Se contenter d'un à peu près*.

|| PRÈS DE, prép. Dans le voisinage de. || Sur le point de: *près de partir*. || Presque: *il y a près d'un mois*.

**présage**, sm. (l. *sagus*, devin.) Signe par lequel on juge de l'avenir. || Conjecture, augure bon ou mauvais qu'on tire de ce signe.

**présager**, va. (c. *juger*.) Indiquer, annoncer une chose à venir. || Conjecturer ce qui doit arriver.

**présalé**, sm. Pâturage submergé quelquefois par l'eau de mer. || Mouton engraisé dans les prés-salés.

**Presbourg**, 50 000 h. V. de Hongrie, sur le Danube, à 65 km. E. de Vienne; 66. Traité de paix entre la France et l'Autriche (1805). (Carte, V. Pl. VI.)

**presbyte**, s. 2 g. (g. *presbutés*, vieillard.) Qui voit mieux de loin que de près, à cause de l'aplatissement du cristallin. || Otr. *Myope*.

**presbytéral, ale**, adj. Qui appartient à l'ordre de prêtre.

**presbytère**, sm. (v. *prêtre*.) Maison destinée au curé de la paroisse.

**presbytérianisme**, sm. Doctrine, secte des presbytériens.

**presbytérien, ienne**, s. En Angleterre, membre d'une secte protestante qui n'admet que des ministres tons égaux, sans aucun évêque. || Otr. *Épiscopaux*.

**presbytisme**, sm. Etat du presbyte.

**prescience**, sf. Connaissance de ce qui doit arriver, l'un des attributs de Dieu. || Science innée, antérieure à l'étude.

**prescient, iente**, adj. Qui a la prescience d'une chose, des événements futurs.

**Prescott**, (1796-1859.) Historien américain: *Conquête du Mexique, du Pérou*.

**prescriptibilité**, sf. Droit. Qualité de ce qui est prescriptible.

**prescriptible**, adj. 2 g. *Jurisque*. Qui peut être prescrit: *droits prescriptibles*.

**prescription**, sf. *Jurisque*. Ordonnance, précepte. || Moyen d'acquiescer ou de se libérer au bout d'un certain temps et sous les conditions déterminées par la loi.

**prescrire**, va. (c. *scribere*.) Ordonner: *prescrire un remède*. || Acquiescer par prescrip-